



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 06/DAJC /2025 "Choix d'avocats ou cabinets d'avocats pour représenter l'Office National des Postes auprès des tribunaux et des instances judiciaires durant les années 2025-2026-2027.

L'Office National des Postes, se propose de lancer un appel d'offres pour le choix d'avocats ou cabinets d'avocats afin de le représenter auprès des tribunaux et des instances judiciaires durant les années 2025-2026-2027 et ce, en application du décret n° 2014-764 du 28 janvier 2014 suivant le nombre et les conditions déterminés dans le tableau suivant :

Lot	Nombre d'avocats demandé	Inscription à l'ordre des avocats	Le champ d'intervention géographique	Domicile élu
1	1	Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Grand Tunis	Grand Tunis
2	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans /ou Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Jendouba	Jendouba /Kef
3	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans /ou Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Kairouan/Sousse/Mahdia	Kairouan/Sousse/Mahdia
4	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Médenine	Gabès/ Médenine /Tataouine
5	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Kasserine	Gafsa/Kasserine
6	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée inférieure à 5 ans	Grand Tunis	Grand Tunis

Les avocats intéressés et remplissant les conditions peuvent :

- Retirer par voie électronique le cahier des charges sur les sites web officiels suivants après avoir rempli le formulaire :

- Site du marché public ([www./marches publics.gov.tn](http://www.marches publics.gov.tn))
- Site de l'ordre national des avocats : www.avocat.org.tn
- Sites web de la poste tunisienne : www.poste.tn

Ou

-Retirer gratuitement le cahier des charges directement de la direction des affaires juridiques et du contentieux sis au Rue Hedi Nouria 1030 tunis , (5^{eme} étage), après avoir présenté la carte professionnelle et remplir le formulaire.

- Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées :

- Une première enveloppe intérieure fermée et scellée contiendra les documents administratifs exigés par le cahier de charge.
- Une deuxième enveloppe intérieure fermée et scellée contiendra les documents techniques exigés par le cahier de charge.
- L'enveloppe extérieure doit porter obligatoirement la mention « **A ne pas ouvrir – Appel d'offres n°06/DAJC/2025–Choix d'un avocat pour représenter l'office National des postes auprès des tribunaux et instances judiciaires durant les années 2025-2026-2027 lot n ".... "**

- Les offres doivent être obligatoirement envoyées sous plis fermé, par voie postale recommandée avec accusé de réception ou par rapide-poste ou remise directement au bureau d'ordre central de l'office national des postes sis au rue Hedi Nouria 1030,Tunis, contre décharge.

- La date limite de réception des offres est fixée au **Lundi 23 juin 2025 à 12h00.**

- Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi pour l'acceptation des offres.

- Toute offre parvenue après ce délai sera rejetée.

- **Seront exclus automatiquement les offres:**

- Qui parviennent après le délai limite de réception des offres mentionné et qui ne sont pas fermés.

- Qui ne contiennent pas la lettre de soumission.

- L'ouverture des plis sera effectuée en une **séance publique** au siège social de l'Office National des Postes sauf exception motivée.

- La séance publique se tiendra le jour même du dernier délai de la date limite de la réception des offres fixée au **Lundi 23 juin 2025 à 12h00** au siège social de l'Office National des Postes sis au Rue Hedi Nouria 1030 Tunis (à la salle de réunion située au RDC de l'Office National des Postes)

- Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de cent vingt (**120**) jours à partir du lendemain de date limite de la réception des offres.